

CONSEIL SYNDICAL DU 28 mars 2017 – 18h00/19h30
Davézieux – salle Etable

COMPTE-RENDU

Séance du conseil syndical du 28 mars 2017

Date de la convocation : 20/03/2017

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 50

Nombre de membres votants : 49

Etaient présents :

Délégués titulaires : BOSIO Claude, FANGET Christian, JAUD-SONNERAT Marie-Pierre, LAMBERT Gérard, LENTILLON Gilles, MOREL Marielle, PELLOUX-PRAYER Pierre, THOMASSY Jean-André, VILLET Ghislaine, BONNET Sylvie, CHAMBON Dominique, CHARRA Dominique, COMBE Patrick, SABATIER René, SAUZE Denis, SCHERER Antoinette, TORGUE Laurent, TOULARASTEL Thomas, BORDAS Micaël, DELALEUF Alain, DELAPLACETTE Philippe, LACROIX Alain, LAMOTTE Thibaut, OLMOS Jean-Pierre, ROBERT Gérard, ROZIER Jean-Marc, VIGIER Diane, CHARVET Francis, GENTY Philippe, GERIN Didier, LHERMET Claude, MONNET Louis, MONTEYREMARDE Christian, PONCIN Vincent, ROBERT CHARRERAU Daniel, BANCHET Gérard, CHARMET Michel, DELEIGUE Marc, JURY Christiane, FREYCENON Michel, ZILLIOX Charles.

Délégués suppléants : DREVON Gilbert, GIRARDON-TOURNIER Lucette, JANIN Christian, POLO Isidore, THOMMES Michel, ORIOL Gérard, CORTES Daniel, GUERRY Jean-Louis, VIALLATTE Régis.

Techniciens et autres présents : CELARD Elisabeth, ARMISSOGLIO Audrey, RIBAUD Cécile, BLAISE Charlotte, CHAMIGNON Amélie, FONTVIEILLE Isabelle, MARTICORENA Jean-Claude, LIOGIER Nelly, LANSOU Cédric, COMTE Brice, MASSON Gaëlle.

Rapporteur : Philippe DELAPLACETTE

Ordre du jour :

1 - Introduction

- Validation du compte-rendu du conseil syndical du 07 février 2017
- Approbation de l'ordre du jour

2 – Evolution du conseil

- Retrait d'un délégué titulaire pour la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais

3 – Budget - Finances

- Délibération D-2017-15 Compte de gestion 2016
- Délibération D-2017-16 Compte administratif 2016
- Délibération D-2017-17 Affectation du résultat
- Délibération D-2017-18 Détermination de la cotisation des EPCI
- Délibération D-2017-19 Budget primitif 2017

4 – Point d'information sur les activités du bureau

5 – Rapport d'activités 2016 du SMRR

6 - Point d'information sur les avancées du SCoT

7 – Questions diverses

1. Introduction

Mot d'accueil de Denis SAUZE, vice-président de Annonay Rhône Agglo.

Le quorum étant atteint, P.Delaplacette ouvre la séance. Messieurs VIAL, KOVACS et SCHMITT (trésorier principal) sont excusés.

- **Validation du compte-rendu du conseil syndical du 07 février 2017**
 - > Validé à l'unanimité
- **Approbation de l'ordre du jour**
 - > Validé à l'unanimité

2. Evolution du conseil syndical

- **Retrait d'un conseiller titulaire de la CC Pays Roussillonnais**

La fusion de Vivarhône et Annonay Agglo au 1^{er} janvier 2017 et l'extension de ce territoire à Quintenas et Ardoix a modifié les équilibres territoriaux et fait « gagner » un délégué titulaire à la nouvelle communauté d'agglomération. De son côté la CCPR a « perdu » un délégué titulaire. Ainsi madame Isabelle DUGUA se retire des délégués siégeant au SMRR pour représenter la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais.

3. Budget - finances

- **Délibération D-2017-15 – Compte de gestion 2016**

Préalablement à la délibération de ce jour sur le compte administratif, il est proposé au conseil syndical d'approuver le compte de gestion dressé par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

- > ***Délibération adoptée à l'unanimité.***

- **Délibération D-2017-16 – Compte administratif 2016**

Sous la présidence de séance de Gérard BANCHET, 1^{er} vice-président, le conseil syndical prend connaissance du compte administratif de l'exercice 2016 (dressé par Philippe DELAPLACETTE, Président) et constate sa concordance avec le compte de gestion 2016. Une fois le débat tenu le conseil peut valablement délibérer.

- > ***Délibération adoptée à l'unanimité.***

- **Délibération D-2017-17 – Affectation du résultat**

Monsieur Philippe Delaplacette, rapporteur, rappelle les résultats de clôture constatés au compte administratif 2016 du budget

- en section de fonctionnement excédent de 515 321.81€ (002)
- en section d'investissement excédent de 246 563.77€ (001)

L'excédent d'investissement pour 246 563.77 € est reporté en investissement afin de couvrir le report en restes à réaliser pour 234 819.26 €. L'excédent de fonctionnement pour 515 321.81 € est reporté à nouveau dans la section de fonctionnement (002).

- > ***Délibération adoptée à l'unanimité.***

- **Délibération D-2017-18 – Détermination de la cotisation 2017 des EPCI adhérents au SMRR**

En 2017, il est proposé de réduire le montant de la cotisation des EPCI pour les missions du SMRR de 0,15 € vis-à-vis de 2016, soit 2,65 € / habitant (base population municipale INSEE au 1^{er} janvier 2017).

Par ailleurs, comme l'an passé, une participation supplémentaire et distincte de la cotisation principale sera perçue par le SMRR en 2017 pour les frais de fonctionnement du GPRA, selon les clefs de répartition fixées dans la présente délibération.



EPCI	Cotisation principale Scot	Contribution complémentaire GPRA	Total
CA ViennAgglo	183 443.60 €	-----	183 443.60 €
CC Pays Roussillonnais	137 333.60 €	39 082.00 €	176 415.60 €
CC Porte de DrômArdèche	122 045.75 €	22 480.00 €	144 525.75 €
CA Annonay Rhône Agglo	125 819.35 €	24 739.00 €	150 558.35 €
CC Région de Condrieu	46 870.55 €	8 964.00 €	55 834.55 €
CC Pilat Rhodanien	44 090.70 €	8 770.00 €	52 860.70 €
Total	659 603.55 €	104 035.00€	763 638.55 €

A noter : par convention, le SMRR appellera également la somme de 8 916 € à la CC du Territoire de Beaurepaire pour le compte du GPRA (sur la base d'un avenant à la convention signée en vertu de la délibération D/2014/15 du 25 février 2014).

- > **Délibération adoptée à l'unanimité.**
- **Délibération D-2017-19 Budget primitif 2017**

Après avoir débattu des orientations budgétaires, conformément à la législation en vigueur, le conseil syndical doit voter le budget primitif.

Le projet de budget primitif proposé au vote du comité syndical est présenté sous forme de l'état comptable réglementaire.

Ce document a été transmis lors de l'envoi des convocations et est également joint en annexe de la présente délibération.

Il est proposé de reprendre dès le budget primitif, les résultats et les restes à réaliser de l'exercice 2016 tels qu'ils viennent d'être présentés, retracés dans le compte administratif 2016.

- > **Délibération adoptée à l'unanimité.**

Des questions sur le budget sont posées :

1/ Pourquoi les **excédents en investissement** en 2016 sont-ils aussi importants? Le SMRR a un excédent de 246 563.77€, mais duquel doivent être déduits les reports (234 819.26€). Ceux-ci correspondent aux études en cours : étude pour la réalisation du document d'aménagement commercial du Scot, étude sur le volet environnemental, élaboration du Schéma d'aménagement de l'agglomération Roussillon-St Rambert d'Albon et révision du Scot.

Les **excédents en fonctionnement**, 515 321.81€, correspondent à des recettes perçues non prévues (remboursement assurance statutaire, subventions régionales), des dépenses non engagées pour des travaux ou un déménagement, une provision pour contentieux ainsi que le montant prévu au 023 non réalisé.

2/ Concernant le **GPRA**, comment expliquer un tel excédent sur la ligne 6228 en 2016 et pourquoi réapprovisionne-t-on cette ligne en 2017 ? Philippe Delaplacette rappelle le fonctionnement du « pot commun » des EPCI pour cette mission. Des études ont été commencées et seront poursuivies et mandatées en 2017.

3/ GPRA : les **frais GPRA** sont relativement présents dans le budget, à quoi correspondent ces différentes dépenses ? Gaëlle Masson indique que les informations sont disponibles dans la note de synthèse du Débat d'Orientations Budgétaires (où les dépenses par poste sont fléchées et détaillées).

4. Point d'information sur les activités du bureau

Le dernier point sur les activités du Bureau Syndical a été réalisé lors du conseil syndical du 05 juillet 2017. Depuis cette date 9 bureaux syndicaux se sont tenus. Les décisions prises en Bureau sont présentées en séance.

5. Rapport d'activités SMRR 2016

Le rapport d'activités 2016 retraçant le travail et les missions réalisées par le SMRR est présenté aux élus. Il ne fait pas l'objet de remarque particulière.



6. Point d'information sur les avancées de la révision du Scot

Un point sur les avancées de la révision du Scot est proposé aux élus. Il permet de rappeler la méthodologie et le calendrier envisagés pour la révision. Ce point est également l'occasion d'informer les élus du conseil syndical sur les réflexions en cours en Bureau Syndical, dans le cadre de la préparation du PADD.

Le Président rappelle que le projet de territoire des élus devra également être partagé avec les services de l'Etat. Par ailleurs, dans la mesure où le territoire dispose déjà (en grande partie) d'un Scot approuvé, l'objectif n'est pas de tout réétudier mais de voir les orientations qui pourraient être affinées ou adaptées pour prendre en compte notamment les spécificités territoriales.

Gérard Banchet informe les membres du conseil syndical des rapprochements en cours entre la CC de la Région de Condrieu et ViennAgglo

7. Questions diverses

Aucune question diverse.

Le président clôt la séance à 19h30

Pour mémoire, les dates des prochains conseils syndicaux ont été données en séance. Les lieux seront définis ultérieurement :

- Mardi 2 mai 2017
- Mardi 4 juillet 2017

